

## **DECLARATION DE CONFORMITE**

La société L2G – située au 17, avenue du 24 Août 1944 – 69960 Corbas, représentée par son Directeur des achats Monsieur Jean-Guy HUCHET, certifie que :

- 1. L'ensemble des produits réf 103122 à savoir :
- a) ARMOIRE CHAUFFE-ASSIETTES INOX 2 PORTES, 110-120 ASSIETTES

Ont été évalués et sont conformes aux exigences des dispositions suivantes :

- Directive 2004/108/CE du Parlement européen et du Conseil, du 15 décembre 2004, relative au rapprochement des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique et abrogeant la directive 89/336/CEE.
- Directive 2006/95/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.
- Standards:

EN 55014-1 :2006 + A1 :2009 EN 60335-1 :2002 + A1 :2004 + A11 :2004 + A2 :2006 + A12 :2006 + A13 :2008 + A14 :2010 EN60335-2-49 :2003 + A1 :2008 EN 61000-3-2 :2006 + A1 :2009 + A2 :2009 EN 61000-3-3 :2008

Les produits après la signature de cette déclaration de conformité, satisferont à cette même réglementation.

Pour M. Dominique de Charry, représentant légal, et par délégation

Fait à Corbas, le 15 septembre 2017

Cordialement, 2G

Jean-Guy HUCHET4 août 1944

Directeur des achats - FRANCE
6990 472 23 23 98

Tel +33 94 72 23 23 99

Fax +33 94 72 23 23 99

Fax +33 94 72 23 23 99

Fax +38 648 RCS Lyon